

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 MARS 2008

Date de Convocation : 18 mars 2008

L'an deux mille huit, le vingt sept mars, à 20 H 30, le Conseil Municipal de Bovelles s'est réuni au lieu habituel de ses sessions sous la présidence de Monsieur DHONDT Denis, Maire.

Etaient présents : Mmes DUMEIGE Natalie, GADRÉ Chantal.
MM. GUILBERT Roger, BELLETTRE Michel, BOUCHER Eric, DELMAS Bertrand, LEU Grégory, PASCAUD Sébastien, VANDOO LAEGHE Noël.

Etait absente excusée : Mme CABOCHETTE Sylvie.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2008

Lecture du compte rendu de la réunion du 14 mars 2008.
Approbation à l'unanimité des présents par le C.M.

EXAMEN DES DOLEANCES ET OBSERVATIONS FORMULEES PAR LES HABITANTS LORS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE MUNICIPALE

- Chemin des Charmilles : le chemin mérite d'être amélioré. Il est envisagé d'y appliquer de l'enrobé. Plusieurs entreprises seront sollicitées pour fournir des devis. En même temps, sera examiné l'accès aux garages de la propriété de Monsieur PERDU situés chemin du Tour de Ville.
- Horaires de bus : les horaires sont affichés au panneau d'affichage et à la mairie. Il est toutefois possible de les consulter sur le site internet de la commune (www.villes-bovelles.fr)
- Sacs jaunes : il est possible de se procurer des sacs jaunes en mairie.
- Bordurage, aménagement : une demande a été formulée auprès des services d'Amiens Métropole pour aménager la traversée de la commune (RD 97) : bordurage, voirie, sécurité et espaces verts. La communauté d'agglomération étudiera également l'aménagement de l'espace « église et mare »
- Vitesse excessive en agglomération : les études prévues ci-dessus prendront en compte l'installation d'éventuels ralentisseurs.
- Benne à déchets verts : la benne est mise à disposition du 1^{er} avril au 30 novembre. Il sera demandé à Amiens Métropole s'il est possible d'avancer la date de dépôt au 1^{er} mars. Pour les tontes de gazon, il est souhaitable d'avoir recours au compostage. Les composteurs peuvent être achetés à la Métropole (s'adresser à la mairie de BOVELLES),
- Eau pluviale : plusieurs endroits dans la commune sont concernés par des stagnations d'eau pluviale. Les services de la Métropole vont réaliser une étude globale de traitement de ses eaux. Des mesures ponctuelles seront prises pour remédier aux nuisances occasionnées par ces « mares d'eau ».
- Dératisation : des sachets de raticide sont à disposition des habitants (voir avec l'employé communal)

- Eclairage public : deux candélabres supplémentaires seront installés, un au chemin de Seux et l'autre rue des Frères Seits.
- Transports en commun : les services d'Amiens Métropole seront sollicités pour étudier la mise en place d'un transport à la demande. Il est rappelé qu'il est possible d'utiliser sur le site de la commune le service « covoiturage ».
- Effacement des réseaux : il est prévu deux tranches d'effacement des réseaux pour terminer de couvrir l'ensemble de la commune. Une tranche doit être réalisée fin 2008 début 2009. Elle concerne les rues Paul Crognier, Georges Jourdain et du 11 Novembre en partie. La dernière bouclera la rue du 11 Novembre et la rue Adrien Waquet.
- Assainissement : l'enquête publique sur le zonage d'assainissement doit avoir lieu courant mai. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sera mis en place après cette enquête. Une réunion publique sera organisée dans la commune pour informer la population des effets de la mise en place du SPANC.
- Transports scolaires : il subsiste toujours des problèmes de discipline dans les bus de ramassage scolaire.

CREATION D'UNE COMMISSION « COMMUNICATION »

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des présents de créer une commission communale « Communication ».

A cette commission sont nommés : M. BELLETTRE Michel
M. LEU Grégory

ELECTION DU DELEGUE LOCAL « COLLEGE DES ELUS » AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué local représentant les élus au Comité National d'Action Sociale auquel la commune adhère depuis le 01. 09.2003 pour le personnel des collectivités territoriales.

Monsieur BELLETTRE Michel s'est porté candidat et ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué local représentant les élus.

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense dans la commune de Bovelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir décidé à l'unanimité des présents, désigne Monsieur GUILBERT Roger comme conseiller municipal chargé des questions de défense.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Cimetière :**

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est arrivée à son terme. Un procès verbal sera réalisé prochainement afin de constater si des travaux d'entretien ont été effectués sur les tombes concernées. Le conseil municipal délibérera ensuite pour reprendre ces concessions.

- **Arbre de Noël :**

Une réflexion sur l'organisation de l'arbre de Noël sera menée par le Comité des Fêtes.

- **Plantations :**

De nouveaux massifs seront implantés aux entrées de la commune. La commission espaces verts se réunira rapidement pour préparer ces nouveaux aménagements.

- **Voirie :**

La commission « voirie espaces verts » a décidé d'implanter de nouveaux massifs. Elle a également répertorié les travaux d'entretien à réaliser sur la voirie communale.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,